

**MAIRIE
DE
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE
73220**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 9
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mil vingt-trois, vendredi 15 décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 04/12/2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mme POLLET Catherine – Mrs BERARD Olivier – DEQUIER Gérard – POLLET Bernard – VILLARD Michel – SAMSON Julien

Absents : DUPONCHEL Magali a donné pouvoir à Christine BOUCLIER BEAUCHET
VILLARD Dominique a donné pouvoir à Olivier BERARD

Monsieur SAMSON Julien a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION D'UN LOCAL COMMUNAL ENTRE LA COMMUNE DE SAINT PIERRE DE BELLEVILLE ET L'ASSOCIATION « SOU DES ECOLES LES LUTINS »

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de location de la salle d'office pour l'association « SOU DES ECOLES LES LUTINS ».

Ladite convention a pour objet notamment de définir les conditions générales d'occupation de ce local communal par l'association « SOU DES ECOLES LES LUTINS » du local qui est la salle d'office située 116 route des Hurtières.

Cette convention est prévue jusqu'au 1^{er} septembre 2024.

La convention prévoit la mise à disposition du local à titre gratuit.

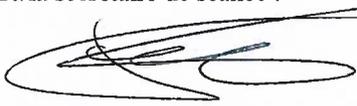
Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** ladite convention dont le projet est annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention, ainsi que tout document y afférent

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :



Pour copie conforme,

Le maire,

Christine BOUCLIER BEAUCHET

